

## « Kit » de réussite pour le commentaire littéraire d'un sonnet.

Texte étudié : « Quand vous serez bien vieille », *Sonnets pour Hélène*, Pierre de Ronsard, 1578.

**Rappel, importance du travail préparatoire au brouillon : analyse linéaire tabulaire et plan détaillé.**

### Plan détaillé du commentaire littéraire.

I Un carpe diem en forme de discours amoureux.

A L'adresse de Ronsard à Hélène ;

B Un cruel portrait proleptique d'Hélène ;

C Un carpe diem.

II Une célébration de la poésie

A Ronsard réalise son propre éloge ;

B Le sonnet glorifie le pouvoir d'immortalisation de la poésie.

### Commentaire littéraire entièrement rédigé.

#### Introduction.

**CONTEXTE.** Pierre de Ronsard est un poète français du XVI<sup>ème</sup> siècle (1524-1585), qui fut l'un des membres les plus éminents du mouvement de la Pléiade, groupe de sept poètes dont le but était de rendre hommage aux auteurs de l'Antiquité et de donner à la langue française un éclat nouveau et incomparable. Il est notamment connu pour ses *Odes*, ses sonnets amoureux et l'écriture d'une épopée, *la Franciade*.

**TEXTE.** Le sonnet qui est proposé à notre étude s'intitule « Quand vous serez bien vieille », il est extrait du recueil *Sonnets pour Hélène*, paru en 1578. Ce sonnet s'adresse à Hélène de Surgères, une jeune suivante de Catherine de Médicis. Ronsard est déjà, au moment de l'écriture, un poète célèbre mais une assez grande différence d'âge sépare le poète de la jeune Hélène. Il lui fait des avances en anticipant le fait qu'elle sera bientôt vieille, et laide, et qu'elle se doit, pour rendre hommage à sa beauté, de céder à la séduction.

**PROBLEMATIQUE ET PLAN.** Comment Ronsard use-t-il de l'écriture poétique pour immortaliser une beauté destinée à dépérir ? Nous verrons dans un premier temps le caractère original de la tentative de séduction de Ronsard. Nous analyserons enfin comment la poésie est célébrée par le poète, à travers la figure de la femme aimée.

#### Développement.

Le poème développe le thème très connu du carpe diem, l'invitation à jouir du moment présent. Ce sonnet s'adresse à une belle indifférente. La situation d'énonciation est celle d'un discours que le « je » (v. 9) du poète consacre à une jeune femme vouvoyée comme l'attestent les nombreuses occurrences du

pronom personnel sujet à la deuxième personne du pluriel « vous » aux vers 1, 3, 5, 11 ainsi que le déterminant possessif « votre » au vers 12. Si le vers 12 oppose l'« amour » de Ronsard au « fier dédain » d'Hélène, c'est pour s'inscrire dans le topos<sup>1</sup> du poète rejeté par sa belle. De fait, le discours direct du vers 4, supposément tenu par Hélène dans le futur, caractérise la locutrice par sa beauté alors envisagée comme passée avec l'imparfait : « du temps que j'étais belle ».

En effet, Ronsard dresse un cruel portrait proleptique<sup>2</sup> d'Hélène. Le premier vers annonce le ton du poème car il place l'adjectif qualificatif « vieille », intensifié par l'adverbe « bien », à l'hémistiche. Si la femme aimée se définit par sa beauté dans le présent, elle se définira par sa vieillesse dans le futur, comme le confirme la périphrase péjorative « une vieille accroupie » (v. 11). La rime entre « chandelle » (v. 1) et « belle » (v. 4) suggère également la fuite du temps. Ronsard propose ainsi un sombre tableau de sa destinataire : le champ lexical de la lumière (« chandelle » v. 1, « feu » v. 2, « foyer » v. 11), contrastant avec le moment symbolique du « soir » (v. 1), distille une atmosphère mélancolique en clair-obscur, tandis que les participes présents « dévidant et filant » (v. 2) font d'Hélène une Parque<sup>3</sup> condamnée à la monotonie de sa tâche, seulement entrecoupée par le souvenir de Ronsard (v. 3-4).

Dans ce contexte, le carpe diem prend un sens particulier. La pointe du sonnet constitue une traduction des mots d'Horace : « Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie. » La métaphore renvoie évidemment à la fragilité de la vie, qu'il faut saisir dans le présent, comme le souligne la rime interne entre « aujourd'hui » et « vie ». Mais, les roses symbolisant la beauté, ce conseil à l'impératif suggère que c'est en répondant à l'amour du poète qu'Hélène pourra profiter de l'instant présent. Il n'est donc pas anodin que, par son rythme ternaire, le vers 13 fasse de l'injonction « Vivez » un conseil personnel : « si m'en croyez ». Ronsard se veut le parfait traducteur de ce conseil.

**TRANSITION.** Ronsard utilise donc une stratégie de séduction originale envers Hélène de Surgères, lui rappelant que le temps est cruel mais le poème a un but second, il indique aux lecteurs que la littérature et notamment la poésie est immortelle.

Le poète transforme donc ce sonnet en son propre éloge. Il occupe la moitié du poème et se désigne par un vocabulaire mélioratif : « chantant mes vers, en vous émerveillant » (v. 3). L'allitération en [v] attire l'attention sur les vers de Ronsard. Le fait que le poète s'imagine mort au moment où Hélène sera « une vieille accroupie » lui permet de ne pas dresser d'autoportrait dévalorisant. Au contraire, il s'imagine l'apparence immatérielle d'un « fantôme sans os » (v. 9) figurant parmi les couples célèbres des Enfers. Le complément circonstanciel de lieu « Par les ombres myrteux » (v. 10) renvoie en effet à la mythologie, faisant accéder Ronsard à l'immortalité littéraire. D'ailleurs, le myrte est une plante associée à Aphrodite, la déesse de l'amour : non seulement la poésie lyrique rend Hélène éternelle, mais elle transfigure le poète lui-même. La double négation « Lors vous n'aurez (...) ne s'aillent réveillant » que l'on observe aux vers 5 et 7 correspond à une affirmation. Elle signifie ici que toute servante apprenant que Ronsard a célébré Hélène sortirait de sa torpeur pour glorifier sa maîtresse. Ronsard confirme bien que son nom est doté de pouvoirs.

En réalité, plus qu'il ne célèbre Hélène, ce sonnet glorifie le pouvoir d'immortalisation de la poésie. L'hyperbole « Bénissant votre nom de louange immortelle » (v. 8) rime avec l'adjectif qualificatif « belle » (v. 4), sous-entendant que seule la poésie peut figer le temps destructeur. Les alexandrins précédents donnent d'ailleurs l'impression que la seule mention de Ronsard est capable de redonner vie, comme le montrent l'antithèse entre « sommeillant » (v. 6) et «

---

<sup>1</sup> **Un topos, des topoï** : motif littéraire et artistique que l'on retrouve fréquemment dans des œuvres, sorte de cliché. Exemple : la scène de première rencontre.

<sup>2</sup> **Proleptique** : de prolepse, évoquer le futur. Par opposition à l'analepse, un retour en arrière.

<sup>3</sup> **Parque** : chacune des trois déesses (Clotho, Lachésis, Atropos) qui président à la destinée des hommes en filant, dévidant et coupant le fil de la vie.

réveillant » (v. 7) ainsi que le champ lexical du son parcourant les quatrains pour exprimer le pouvoir évocatoire de la poésie « Direz chantant mes vers » v. 3, « oyant » v. 5, « bruit » v. 7). La répétition du mot « nom » (v. 6 et 7), d'abord pour le poète, ensuite pour Hélène, signifie que si cette dernière fera l'objet d'une bénédiction, c'est uniquement parce que la notoriété de Ronsard sera associée à elle.

### **Conclusion.**

**BILAN.** Ce poème est déroutant car Ronsard dépeint un portrait péjoratif de la femme qu'il cherche à séduire. Il met en avant les dangers de la vieillesse et le caractère fugace de sa beauté. Mais en faisant ainsi, il consacre également la beauté d'Hélène, à qui il réserve l'écriture d'un poème. Surtout, ce poème rend sa beauté immortelle, puisqu'elle sera souvenue de tous, même plusieurs siècles après sa mort. Le poème célèbre également la toute-puissance de la littérature qui, à l'instar de tout art, est seule capable de dépasser la mort.

**OUVERTURE. Avec un autre texte de Ronsard.** On retrouve le thème du *carpe diem* dans « Mignonne allons voir si la rose », sonnet du même Ronsard qui se concentre sur le parallèle entre la fleur et la beauté, toutes deux éphémères. **OU BIEN, avec un autre auteur.** Le thème du *carpe diem* et de la toute-puissance de la poésie dépasse la période du seizième siècle, on retrouve ainsi ces deux thèmes dans le célèbre poème « Une Charogne » tiré des *Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire en 1857.